

# Invitation

**Vincent NAULET,**

Président du Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme – Vienne aval et affluents (SBNM)

**Martin GUTTON,**

Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Et les signataires du Contrat territorial ont le plaisir de vous convier au lancement du :

## **Contrat Territorial<sup>1</sup> Négron, Saint-Mexme-Vienne aval 2021-2023**

[Le mercredi 2 Février à 9h30, salle des fêtes de MARCAY \(37\) \(plan d'accès ci-joint\)](#)

*Accueil café prévu dès 9h*

*Paire de bottes conseillée : visite découverte de travaux « cours d'eau » prévue à proximité*



*Reméandrage du Comprigny à Marçay (octobre 2021)*

---

<sup>1</sup> Le contrat territorial est un outil de l'agence de l'eau. Il acte l'engagement du Syndicat des Bassins du Négron et du Saint-Mexme et de ses partenaires pour réaliser des actions en faveur de l'amélioration de la qualité des cours d'eau & l'amélioration qualitative et quantitative des ressources en eau dans les trois prochaines années.

en présence de :

**Gaëlle LAHOREAU**, vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire ou par délégation, son représentant

**Alain ROUSSET**, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ou par délégation, son représentant

**Valérie GERVÈS**, vice-Présidente du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

**Alain PICHON**, Président du Conseil Départemental de la Vienne ou par délégation, son représentant

**Jean-Luc DUPONT**, Président de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire ou par délégation, son représentant

**Henry FREMONT**, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

**Philippe TABARIN**, Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Vienne ou par délégation, son représentant

**Magali SAVATON**, Présidente du Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques de Touraine, ou par délégation, son représentant

**Sylvie DULONG**, Présidente de la FRAB Nouvelle-Aquitaine ou par délégation, son représentant

**François BOCK**, vice-Président de l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne ou par délégation, son représentant

**Jacky MARQUET**, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques d'Indre-et-Loire ou par délégation, son représentant

**Pierre RICHARD**, Président de la Société d'Etudes, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine ou par délégation, son représentant

**Valérie BOUCHAUD-VOLLEAU**, Présidente du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine – Val de Loire ou par délégation, son représentant

Les signataires qui s'engagent aux côtés du Syndicat et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



Réponse souhaitée avant le mercredi 26 janvier auprès de [ml.albert@cc-cvl.fr](mailto:ml.albert@cc-cvl.fr); 02 47 95 95 29

